

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION Lundi 13 novembre 2017

Sont présents : Michel BILLOD LAILLET, Bruno CHAIGNON, Jean-Luc COIGNON, Benoît CORDIER, Robert DEMOLY, David DEREPA, Jean-François DUCROT, Jérôme GANNAT, Jean-Michel GUENIN, Dominique GUYAUX, Florence HAULTCOEUR, Sandrine JACQUES, Franck JACQUOT, Jean-Claude JACQUOT, Jacques LAPOSTOLLE, Paul LEGER, Daniel MARTIN, Gilbert MICHARD, Jérôme MOUREY, Pascal ORLANDI, Benoît PERRIN, Eric PIHET, Norbert PRUDON, Marie-Christine REGNET, Denis REPERANT, Laurent RIOTTE, Jacky THIBAUT, Gilles ZOPPI.

Sont excusés : Gilles BINDA, Roger CHEVALIER, Gilles DA COSTA, Delphine DANGUIS, Bernard MARY, Jean-Paul PONCHON, Sophie RABINE, François TOSCANO.

Invité Présent : Emilian BROË, CTS.

Invité Absent : Eric MEZIER, Médecin – Loïc PHILIPPE, Délégué des coureurs.

Absent : Jean-François BIARD

Mot d'accueil du Président :

Présentation de Manuel JEANNIER qui assure la mission concernant le Contrat d'Objectif Territorial.

Minute de silence en mémoire de Michel VARDANEGA et Patrick BIERNE.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 11/09/2017 :

Question de Daniel MARTIN au sujet de la prolongation du délai pour la demande, sur le compte-rendu il est indiqué que tous les clubs de BFC sont concernés, or cela est pour les clubs de l'ex Bourgogne.

Remarque : en faisant les demandes pour juin comme c'était le cas en FC les clubs ne bénéficient pas d'une année complète de fonctionnement.

Après ces remarques : adoption à l'unanimité.

2. Point sur les courriers reçus et dossiers en cours :

- **Licences** : voir doc réalisé par Eric PIHET. Annexe 1.
Chiffre définitif au 30/09/17 : 6656 licences, soit – 184 par rapport à 2016. Analyse faite par département.
Les Présidents Départementaux ont été sollicités par courrier pour apporter leur contribution en termes d'analyse de ces chiffres. Un tableau de la répartition par discipline. Puis une analyse dans les 3 disciplines principales (BMX, VTT, Route)
De même, les responsables des Commissions Régionales ont été interrogés par courrier pour qu'ils donnent leur avis qualitatif sur l'évolution des licences.
- **Piste BMX** : convention réalisée, le retour du protocole signé doit arriver ces jours-ci. Une remise en état est en cours, de la remorque notamment. Inventaire fait du matériel. La piste est à prendre à Dijon pour les clubs qui en font la demande. Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour faire l'état de l'équipement à chaque retour.
- **Question sur l'assurance** : immatriculation, poids + ou – 750kg, permis EB ? M.C REGNET se renseigne et nous apporte dès que possible une réponse écrite.

- Parc véhicules : changement de la Laguna qui a beaucoup de km et pour laquelle il y aurait des réparations à prévoir pour continuer à pouvoir faire des longs déplacements. Attribution par le Conseil Régional d'une subvention (80% de 22500€, soit 18 000 €) pour l'achat d'un véhicule. François TOSCANO a trouvé une très bonne occasion (7000km, un peu plus d'un an).
A prévoir : l'achat d'une galerie, le flocage aux couleurs de notre CR.
L'ensemble des véhicules est désormais marqué aux couleurs officielles de la FFC et de la Bourgogne Franche-Comté.
Tepee : recherche d'un moteur dans une casse pour ensuite pouvoir le vendre.
Un grand merci à François Toscano pour tout le travail qu'il réalise.
- Services civiques : profiter de l'opportunité que la FFC soit habilitée pour signer ce genre de contrat. 1 à Besançon et 1 à Dijon, sur les pôles, dans leurs missions : développement de la pratique du VTT + gestion des équipements (suivi des véhicules notamment) possibilité de signer un contrat début janvier et le 2^{ème} courant mars, pour des sommes très modiques.
- Réorganisation du CD 71 : réunion demain soir pour cela, avec notamment l'élection d'un nouveau Président, qui devra être validé lors de l'AG du CD 71, le 25 novembre (G. Zoppi sera présent à cette AG).
- Plan de féminisation : réunion dernièrement à Besançon, appel à toutes personnes intéressées par le cyclisme féminin. Axée sur le développement qualitatif et quantitatif de la pratique féminine. Proposition : 1^{er} échelon dans les clubs, compétition régionale. 2^{ème} échelon avec les CD, déplacement des cadettes avec les cadets sur les épreuves en inter région. 3^{ème} échelon : détection, stage perfectionnement, compétitions nationales, championnat de France. De la même façon, pour les juniores, espoirs, avec les 2 premiers niveaux (clubs et CD) pour regrouper les filles, leur permettre de se confronter.
- Puis par le CR : proposition de participer au Trophée Vincent Lavenue avec le CR Auvergne Rhône-Alpes, 1 ou 2 épreuves étant disputées sur le Région BFC.
- Accompagnement des meilleures sur les Coupes de France, accompagnement vers le Haut niveau, puis des moyens pour les emmener vers l'international et le professionnalisme, avec le bagage technique nécessaire.
- Proposition de reconduire la DN Bourgogne Franche-Comté. Rapprochement avec le CR AURA pour ce qui concerne les féminines par l'intermédiaire du Challenge non fermé « Trophée Lavenue » sur 3 à 5 épreuves. Pas d'opposition du CA.
- Le CR AURA souhaiterait aussi que l'on collabore pour le Championnat Interrégional Féminin. Le BE pense que cela est peut-être prématuré. Est-ce que les inter-régions ne sont pas définies par la FFC ? Gilles ZOPPI va aborder ces sujets avec JC CLAUDEL (Président Grand Est) et Christelle REILLE (Présidente AURA) en cette fin de semaine lors du CNPR à la FFC.
Quoiqu'il en soit, nécessité d'établir un cahier des charges en anticipant. Les membres du CA sont partagés, entre se rapprocher (les 3 CR), rester exclusivement avec Grand Est, se rapprocher exclusivement de AURA. Avec plus de voix tout de même pour un rapprochement des 3 CR.
- Un courrier reçu au sujet des méthodes de sélection en cyclo-cross, par un club qui se plaint d'avoir eu peu de cadets sur son épreuve à Pontarlier parce qu'une autre épreuve se déroulant à Dijon était support à la sélection pour la 1^{ère} manche de Coupe de France.
- Réunion avec les CD a eu lieu le 20/10/17, tous les CD étaient représentés. A voir par la suite si cette méthode est à reconduire.
- Calendrier : JM GUENIN, 1^{er} Vice-Président en charge du calendrier, aidé par N.PRUDHON et M.BILLOT LAILLET travaille sur le dossier. Une grande majorité des clubs ont répondu, les autres vont être relancés.
Etude des doublons, les clubs concernés sont contactés pour proposition de modification. Pas de nécessité d'une réunion calendrier. En début de semaine prochaine nous devrions avoir un premier jet du calendrier 2018.
Une manche du Challenge de l'Est Cadets sera organisée dans la Nièvre.
Organisation du Grand Prix de France Féminin en BFC les 23 et 24 juin 2018 : par Hervé GERARDIN, Organisateur Route de France Féminine, dont le club est basé en Ile de France. Discussion avec le Président du CR concerné et H.GERARDIN pour en savoir davantage.
Notamment le lieu ?

Problème de communication évident puisque nous ne sommes au courant de rien au sujet de cette épreuve qui se déroulerait dans notre Région.

3. Bilan financier :

Présentation par Bruno CHAIGNON, Trésorier Général Adjoint en l'absence de Jean-Paul PONCHON, Trésorier Général, excusé. Voir document + les commentaires en Annexe 2. Question sur des différences importantes entre le prévisionnel et le réalisé, notamment au niveau des achats et question sur la ligne 65, Subventions versées aux CD et clubs ? Est-ce que cela correspond à la Certification des clubs ex FC ?

Clôture définitive d'un débat au sujet des factures impayées par l'ex CR Bourgogne. Pas d'acte de malveillance, le bilan 2016 était juste. Le retard de paiement des factures est donc à mettre sur le compte de la négligence ...

4. Tarifification 2018 :

Voir document. Annexe 3. Droits d'affiliation et droits d'organisation. Harmonisation sur 3 années. REMARQUE : il est important de prendre en compte le fait que le nombre de nos organisations baisse, car en augmentant les droits d'organisation (harmonisation vers le tarif le plus élevé).

Cela risque de ne pas favoriser de nouvelles organisations, voir même de voir à nouveau disparaître des épreuves. Proposition de Denis REPERANT, pour des tarifs préférentiels sur de nouvelles organisations, pour relancer les épreuves de proximité.

Discussion sur la concurrence avec les fédérations affinitaires sur ce sujet.

5. Approbation des comptes-rendus des Commissions Régionales et questions éventuelles :

Voir Annexe 4, les différents compte-rendu reçus.

- Commission loisir : n'a pas pu fonctionner comme elle aurait souhaité car Gilbert MICHARD était convalescent. Une commission sera prochainement réunie pour faire des propositions pour la suite du mandat. Remerciement à Christophe FLACELIERE qui a apporté son concours. Le Président souligne l'importance d'intégrer des féminines dans cette commission et de tenter de trouver un représentant par CD.
- Commission Corps arbitral : article 1.2.116 de la réglementation générale, en réponse à la question de Benoît PERRIN sur le fait de nommer un seul arbitre du club organisateur. Deuxième question concernant les Team VTT, dont les membres prennent le départ des cyclo-cross avec leur maillot de Team et non de club. La réglementation de cette année autorise cela. Rappeler aux arbitres un point de vigilance à avoir sur les tenues portées par les coureurs lors des épreuves FFC qui doivent correspondre aux tenues de leur club.
Discussion sur les clubs neutres, accessible à quels licenciés, quelle tenue portent-ils.
- Commission Route : ambition de lancer une Coupe de BFC Cadets. Cahier des charges ok. Epreuves supports à trouver (Denis REPERANT)
- Commission Médicale : contact téléphonique avec Gilles ZOPPI. Stéphanie DAZY : candidature validée par FFC pour être notre 2^{ème} médecin fédéral régional.
Rappel pour obligation pour les clubs DN et ceux qui ont des 1ères et 2èmes catégories d'avoir un médecin référent.
Stat à faire par E. MEZIER pour la FFC sur l'accidentologie au niveau des coureurs en course ou à l'entraînement. Les clubs seront interrogés à ce sujet.
- Commission VTT : bilan de la saison écoulée fait dernièrement, points de règlements modifiés qui seront à valider. Coupe jeunes XC pour la saison prochaine. Nécessité d'une meilleure coordination avec les autres disciplines notamment au niveau du calendrier.

6. Contrat territorial : Annexe 5

Voir présentation Manuel JEANNIER.

7. Questions diverses :

- Représentations aux AG pour lesquelles nous avons reçu des invitations
 - CD Yonne, 17/11/17 : Florence HAUTLCOEUR
 - Club Arc les Gray, 18/11/17 : Excuses

- Club Pass Partout VTT, 18/11/17 : Jean-Luc COIGNON
 - Club CC Etupes, 03/12/17 : Gilles ZOPPI
 - CD Nièvre, 08/12/17 : Delphine DANGUIS
- Adresses mails des 2 antennes : nous communiquerons dès que les nouvelles adresses seront fonctionnelles.

Séance levée à : 22h50

Gilles ZOPPI
Président

Sandrine JACQUES
Secrétaire de séance